

Lettre Ouverte à nos Députés

Le 1 décembre 2016

Madame, Monsieur le Député,

Le 16 décembre prochain, vous allez voter un prélèvement *supplémentaire* de 60 millions d'Euros sur les Chambres de Commerce et d'Industrie.

En mesurez-vous toutes les conséquences ?

Les CCI ont déjà vu fondre leurs ressources fiscales de 40 % en 5 ans.
Nos structures n'ont plus de réserves, plus de moyens.

Les salariés sont les premières victimes de vos décisions :
32000 emplois en 2007 dans les CCI, 18 000 en 2016. Une véritable saignée !

Moins 60 millions d'Euros en 2017, c'est 1200 emplois supprimés !

Quelle structure économique pourrait survivre à une réduction aussi drastique ?

Les salariés des CCI apportent un service public, indispensable à l'accompagnement des PME-PMI, à la formation et au développement des territoires.

Nos emplois, nos compétences sont au service des entreprises de votre circonscription.

Le vote du 16 décembre conduira inéluctablement à la déstabilisation de nos missions régaliennes de service public, de nos métiers au service du développement des territoires.

En votant la Loi de Finances telle qu'elle vous est proposée, vous assumez une fragilisation irréversible de notre système consulaire, et par là-même des plans sociaux sans précédent sur tout le territoire.

Le syndicat UNSA-CCI, représentant des personnels des CCI dans toute la France, en appelle à votre réflexion et à vos responsabilités politiques locales. Refusez de voter la destruction massive de nos emplois et de nos institutions.

Nous souhaitons vous rencontrer avant ce vote de la Loi de Finances pour vous exposer plus précisément nos inquiétudes. Confiants dans votre prise en compte de cette alerte, nous vous adressons nos plus respectueuses et syndicales salutations.

*Pour le Bureau National et les Délégués Syndicaux UNSA-CCI
Gilles Morisseau, Président National*

Pour nous contacter : contact@unsa-cci.com - tel : 06 29 71 13 10